



Garantie; obligé d'accepter remboursement ou autres solutions?

Par **christianeke**, le **01/08/2008** à **17:26**

Bonjour,

J'ai acheté un ordinateur portable, serie limitée, en solde.

Suite à une panne je l'ai ramené au magasin. Il est encore sous garantie.

On me propose de me le rembourser.

[fluo]Suis-je obligée d'accepter ou puis-je exiger un échange ou une réparation (carte mère défectueuse) ou qu'on me paie une carte-mère? [/fluo]Je vous pose la question car je serai très perdante si j'accepte le remboursement.

Je ne pourrai pas racheter un ordi équivalent puisque je l'avais acheté dans des conditions très avantageuses.

Merci d'avance, christianeke